



Grève des écoles

Jeudi 24 janvier 2019

11h30 à 13h30

Agent.e.s d'Entretien, ATSEM, Animatrices, animateurs

Aucunes réponses de la mairie de Grenoble depuis nos grèves de décembre 2018.

Quelle considération porte Monsieur le Maire à ses agente.e.s, lui qui prétend dans les médias soutenir les gilets jaunes et qui fabrique de la précarité dans sa collectivité ?

Nous le répétons, tout le fonctionnement de la Direction Éducation Jeunesse, basé sur la **précarité**, se casse la figure. Ce sont les personnels qui en font les frais en premier lieu et les enfants ensuite.

Nous voulons que cesse la **déshumanisation** engendrée par une gestion purement comptable des personnels !

Nous voulons des engagements sur un plan de titularisation, la création d'un pool de remplacements et des postes à temps plein.

Nous ne lâcherons rien ! D'ores et déjà nous organisons un après grève du jeudi 24 janvier 2019, avec une

Manifestation mercredi 30 janvier 2019

À 14h devant la mairie

Nous ferons le nécessaire ensemble AE, ATSEM, Animatrices, animateurs
pour nous faire entendre et respecter.

Grenoble, mercredi 16 janvier 2019



Monsieur Éric PIOLLE
Maire de Grenoble

Objet : Préavis de grève pour l'ensemble du personnel DEJ de la Ville de Grenoble

Monsieur le Maire,

Les syndicats SUD CT38-CNT-FO, déposent un préavis de grève pour le 24 janvier 2019 de 11h30 à 13h30, pour l'ensemble du personnel de la Direction Éducation Jeunesse de la Ville de Grenoble, sur les revendications suivantes :

Dans les écoles les personnels essentiellement des femmes sont cantonnées dans des emplois précaires, à temps incomplets et sous-payées.

Nous demandons l'arrêt de cette discrimination sexiste ! Nous revendiquons l'égalité de traitement avec les autres services de la mairie.

- Un plan de titularisation AE, ATSEM, ANIMATRICES-EURS
- Un temps plein pour toutes et tous
- Le remplacement de tous les départs et un plan de recrutement
- Le remplacement intégral et immédiat des absences (suppression du protocole de remplacement)
- Suppression des jours de carence
- L'arrêt du harcèlement contre les arrêts maladies
- L'arrêt du management à la pression
- Défense et valorisation du personnel communal par rapport à l'Éducation Nationale
- Respect des ratios d'encadrements des enfants pour les ATSEM et animateurs
- Non aux fins de contrats expéditifs
- Gratuité des repas pour les Agents d'Entretien
- Non au transfert d'activité de la Cuisine Centrale vers les offices de restauration scolaire
- Compensation des heures de ménage qui ne sont plus assurées par les chefs d'équipe

Nous sommes dans l'attente des deux rencontres prévues par le protocole syndical.

Dans l'attente, soyez assuré, Monsieur le Maire, de nos respectueuses salutations.

Pour SUD Alain FISCHER

Pour la CNT Céline TIRARD-COLLET

Pour FO Patrick FIORINA

Copies : - Madame M. TAVEL, Adjointe - Chargée du personnel
- Monsieur E. ROUEDE, DGS